

Demander le puçage + le passeport pour animal de compagnie

- de la naissance jusqu'à la vaccination contre la rage
- faire pucer l'animal
- demander le passeport pour animal de compagnie

Vaccination antirabique

- Au plus tôt 12 semaines après la naissance
- Souvent, deux vaccinations sont nécessaires pour atteindre un titre d'anticorps suffisamment élevé

Titrage des anticorps

- Au plus tôt 30 jours après la vaccination
- Le titre d'anticorps doit être d'au moins 0,5 UI/ml
- Compter au moins 10 jours entre la réception de l'échantillon au laboratoire et le résultat

Importation

- Au plus tôt 90 jours après le titrage valable des anticorps

